

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 17 octobre 2011

<b>Représentant(e)s</b>			
Adrien-Gamache	—	Lajeunesse	Mélanie Lajoie
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Lélia Tabard	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	Nidal Joad	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	Daniel Brunelle
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard
Charles-LeMoyne	Sébastien Gobeil	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	Mylène Mercier	Paul-Chagnon	Annick Provost Josée Woodford
Curé-Lequin, Du	—	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Isabelle Tardif
De Maricourt	Louise Lafleur	Pierre-Laporte	Louis-Jacques Fortier
De Normandie	David Laferrière	Préville	Julie Catherine Mercadier
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Rabeau	Chantal Lussier
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	El Rhalia Saidi
Des Saints-Anges	—	Sainte-Claire (Longueuil)	—
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien
Du Tournesol	Reine Fombue	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	Bettina Rey
École secondaire Saint-Edmond	Louis-Jacques Fortier	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	Danielle Brassard-Leduc	Samuel-De Champlain	—
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	Marie-France Craig	Tourterelle	—
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin Carmen Poulin (S)
Gérard-Fillion	Manon D'Astous Marie-France Cordeau (S)	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Guillaume-Vignal	Sophie Aucoin Andréanne Gélinas	<b>Participants</b>	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Anthony Bellini
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault Réjean Savard	Ressources éducatives	Mme Paule Dallaire
Internationale de Greenfield Park	—		
Jacques-Ouellet	—	Public	Mme Julie Drouin, présidente CCÉHDAA
Jacques-Rousseau	Jacques Seminario		
Joseph-De Sérigny	Isabelle Lemieux		

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19h17.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP-1027-17-10** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter l'ordre du jour déposé avec modification.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
  - 4.1. Présentation des membres de l'exécutif
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

**PRÉSENTATION**

6. Bulletin scolaire
  - 6.1. Présentation
  - 6.2. Questions des représentants

PAUSE

**AFFAIRES INTERNES**

7. Désignation à la FCPO
8. Entérinement des membres du comité consultatif ÉHDAA
9. Parole aux parents-commissaires
10. Parole au représentant ÉHDAA
11. Parole aux membres
12. Levée de l'assemblée

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Mme Bastien souligne la présence de Mme Julie Drouin, présidente nouvellement élue au comité ÉHDAA.

**4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

**4.1. Présentation des membres de l'exécutif**

Mme Bastien présente les membres élus lors de l'assemblée générale annuelle du Comité de parents le 3 octobre dernier soit :

Monique Bastien, présidente  
Jean-Luc Lafleur, vice-président  
Guillaume Désilets, secrétaire  
Denis Cadotte, trésorier  
Sorin Sterescu, commissaire parent primaire  
Carmen Poulin, commissaire parent secondaire

Yanick Cyr, directeur  
Nathalie Kléber, directrice  
Bettina Rey, directrice  
Nicole St-Amour, directrice  
El Rhalia Saïdi, représentante au comité consultatif du transport

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Bellini explique le rôle qu'il aura à jouer en tant que représentant de la commission scolaire au Comité de parents. Il donnera, entre autres, de l'information sur le plus de sujets possibles. Il ajoute que tous peuvent consulter régulièrement le site de la commission scolaire. Il rappelle les soirées d'information sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement, les 24 et 26 octobre prochains. Il présente le document concernant la programmation culturelle et rappelle que ces informations sont disponibles au [csmv.qc.ca](http://csmv.qc.ca).

### **5.1. Questions des représentants**

Mme Marie-Èlène L'Espérance demande s'il est possible de conclure une entente avec le *RTL* pour les premiers jours d'école, considérant qu'il faut présentement déboursier 3\$ à chaque embarquement.

M. Bellini vérifiera ce qui peut être fait.

Mme Annick Provost souligne le retrait du service du transport du midi à son école et demande quelles alternatives la commission scolaire croit pouvoir mettre de l'avant.

M. Bellini précise que le transport du midi doit s'autofinancer, comme le prévoit la *Politique relative au transport des élèves et aux services des dîneurs*, ce qui représente 40 élèves. L'an passé, les vérificateurs ont constaté que la commission scolaire offrait le service, même si le nombre minimal d'élèves n'était pas atteint. Il est à noter que cet élément sera étudié cette année.

Mme Nathalie Kléber veut savoir pourquoi les élèves de maternelle ne peuvent prendre l'autobus avec les frères et sœurs le matin, ce qui peut obliger les parents à assurer le transport même si, par exemple, ces élèves vont au service de garde.

M. Bellini précise qu'en premier lieu, cela dépend principalement des heures d'entrée des élèves, ce qui relève de chaque école. Par ailleurs, il reviendra là-dessus ultérieurement.

## **PRÉSENTATION**

## **6. BULLETIN SCOLAIRE**

### **6.1. Présentation**

Mme Paule Dallaire fait une présentation *PowerPoint* sur le dépliant de la commission scolaire concernant le nouveau bulletin unique.

### **6.2. Questions des représentants**

Mmes Carmen Poulin, Marie-Èlène L'Espérance, Nathalie Kléber, Louise Lalumière, Julie Catherine Mercadier, Julie Mercier, Lélia Tabard, Isabelle Tardif, Bettina Rey, Mylène Mercier, Danielle Brassard-Leduc et Annick Provost, ainsi que MM Jacques Seminario, Nidal Joad, Serge Lefebvre, Denis Cadotte et Laurent Pellerin posent des questions. Il en ressort entre autres les points suivants :

- Si une des deux premières étapes n'a pas été notée à l'évaluation 20%-20%-60%, le résultat final sera recalculé sur 100%. Ce sera le même fonctionnement avec les épreuves ministérielles.
- Le MELS a décidé que la note relative à l'épreuve ministérielle n'apparaîtra pas dans le

calcul du résultat final. Par ailleurs, celle-ci correspondra à 20% de la note finale. L'idée d'inscrire les notes du ministère dans les commentaires est prise en note; la commission scolaire verra si elle peut le faire. Il est à noter que le ministère « travaille » les notes.

- Même si la note de 60% en dernière étape semble être en contradiction avec l'évolution des apprentissages en deux ans, il est à noter que l'idée de développement par cycle est toujours respectée, car la promotion se fait toujours à la fin d'un cycle. Un élève peut doubler exceptionnellement une seule fois au primaire.
- Les dates « limites » pour la remise des bulletins ne devraient pas causer de problèmes pour l'inscription aux cours d'été. Par ailleurs, celle du 15 mars semble tardive pour les CÉGEP, qui fixent la date limite d'inscription au 1<sup>er</sup> mars. Les deux niveaux d'enseignement discutent présentement afin de trouver une solution.
- Les commentaires pourront être conservés d'un bulletin à l'autre. Certains, plus pointus, comme en mathématiques par exemple, seront prédéfinis après consultation des conseillers. Malgré tout, l'enseignant aura toujours la possibilité d'en inscrire des personnels. Par ailleurs, les commentaires ne sont pas obligatoires.
- Le dépliant produit par la CSMV reflète les directives du MELS, puisque le contenu du bulletin est prescrit.
- Il n'y aura pas de conversion de notes comme c'est le cas présentement, mais il restera toujours le jugement de l'enseignant pour ce qui devra être noté.
- Les enseignants ont reçu une formation l'an passé, tandis que les précisions concernant les élèves HDAA ont été connues à la mi-septembre seulement.
- Les *cadres d'évaluation des apprentissages* peuvent être consultés sur le site du MELS.
- Les commentaires seront constructifs et positifs. Les parents d'élèves qui sont en difficulté devraient de toute façon avoir été contactés avant la remise du bulletin.
- La FCPQ a été consultée sur la notion de « commentaires ». Le plus important maintenant est de stabiliser le bulletin scolaire une fois pour toutes.
- Il sera suggéré aux directions d'écoles de faire un tour de classes afin d'expliquer les changements aux élèves concernés.
- Dans certains pays, il n'y a qu'une seule note finale considérée. Même si les ratios 20%-20%-60% semblent être problématiques, pour ce qui est du décrochage par exemple, il est à noter que le bulletin n'est en fait qu'une « photo » à un moment donné. Ce n'est pas le bulletin qui fera en sorte que l'élève réussit ou non. Par ailleurs, plusieurs groupes d'intervenants ont fait valoir leur malaise quant à ce découpage des étapes.
- L'élève HDAA intégré peut avoir droit à une exemption aux niveaux suivants : moyenne de groupe, pondération, cadres d'évaluation des apprentissages, évaluation ministérielle. Cependant, ceci doit être inscrit dans le plan d'intervention et l'élève doit être en difficulté dans plus d'une matière sinon, il pourra être en échec dans une matière donnée. Si le plan d'intervention est déjà rédigé, il faudra ajouter ces notions.
- Il n'y aura pas de note minimale. Comme l'élève ne peut doubler qu'une seule fois au primaire, il devra être en difficulté dans plus d'une matière. Au secondaire, c'est une promotion par matière. L'important sera donc d'aider les élèves en difficulté avec les ressources disponibles.
- L'élève HDAA en classe spécialisée aura ses résultats par cote au primaire (A-B-C-D). Il faudra se référer aux commentaires pour voir à quel niveau se situe l'élève. Au secondaire, ce sera par contre toujours en pourcentage.

## **AFFAIRES INTERNES**

### **7. DÉSIGNATION À LA FCPQ**

Mme Bastien cède la parole à M. Serge Lefebvre. Celui-ci donne de l'information sur la *Fédération des comités de parents du Québec* (FCPQ) et sur son fonctionnement. Le conseil général fait maintenant office de conseil d'administration. Lors de la dernière année, les membres ont discuté, entre autres, de l'enseignement intensif de l'anglais en 6<sup>e</sup> année et de l'intégration des élèves HDAA. Il souligne que le Comité de parents peut désigner deux représentants pour siéger au conseil général de la FCPQ.

**CP-1028-17-10** **IL EST PROPOSÉ** par M. Jacques Seminario que le Comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin désigne M. Serge Lefebvre en tant que représentant au conseil général de la *Fédération des comités de parents du Québec*.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Faute d'autres candidats, Mme Bastien invite les représentants à consulter le site de la *FCPO*, afin de prendre des informations sur sa structure. Le comité de parents pourra désigner un second représentant lors d'une prochaine assemblée.

**8. ENTÉRINEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA**

Mme Bastien fait la lecture de la liste des membres élus au comité ÉHDAA lors de l'assemblée du 12 octobre dernier.

**CP-1029-17-10** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte que le Comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin entérine la liste des membres du comité ÉHDAA 2011-2012, telle que lue par Mme Monique Bastien soit :

Julie Drouin, présidente  
Lise Morissette, vice-présidente  
Isabelle Poisson, trésorière  
Laurent Pellerin, représentant au comité de parents  
Carmen Poulin, substitut au comité de parents  
Isabelle Tardif, membre  
Benoit Lapointe, membre  
Isabelle Lamoureux, membre  
Chantale Tétreault, membre  
Milène Pigeon, membre  
Nathalie Nicopoulos, membre  
Natacha Garcia, membre  
Laurence Tois, membre  
Line Bourgault, membre  
Daniel Philippe, membre  
Rezkia Robai, membre  
Rachid Hacherouf, membre  
Wilma Machado, membre

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**9. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

M. Sorin Sterescu donne de l'information sur les assemblées publiques du conseil des commissaires des 28 juin et 23 août derniers. Le conseil des commissaires a rendu hommage à Mme Linda Lamarche, élève au programme cuisine du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau. Le conseil a procédé à la nomination de M. Nicolas Léonard comme commissaire de la circonscription 13. Il y a eu prolongation de bail pour l'organisme *L'Envol*. La commission scolaire a conclu une nouvelle entente avec le *RTL*. Une première plainte a été traitée, mais rejetée, par Mme Maude Rousseau, protectrice de l'élève. Le conseil est allé de l'avant avec le renvoi d'un enseignant. Le site de la commission scolaire s'est refait une beauté. 350 élèves de 9 écoles secondaires ont participé au flash mob réalisé au *Mail Champlain*. Pour cette année, les prévisions à la baisse de la clientèle du MELS se sont avérées juste pour le secondaire, mais au primaire, il y a 2 000 élèves de plus que prévu; dans les prochaines années, la diminution de la clientèle se poursuivra au secondaire.

M. Jacques Seminario veut savoir d'où vient la baisse de clientèle au secondaire à la CSMV.

M. Sterescu précise que cela dépend de la courbe démographique décroissante, tandis que le secteur privé semble rester stable.

Mme Nathalie Kléber rappelle que lors du dernier *Plan d'organisation scolaire 2009-2014*, la commission scolaire avait décidé de fermer le pavillon Deslandes de l'école d'Iberville. Maintenant, l'école déborde et des élèves doivent être transférés.

M. Sterescu précise que le problème de débordement est vécu dans d'autres écoles cette année et que le sujet sera discuté au cours de la présente année.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande quel est l'organisme L'Envol.

M. Sterescu précise que L'Envol est un programme d'aide aux jeunes mères en difficulté.

M. Louis-Jacques Fortier demande qui sont les instigateurs du projet de flash mob et tient à les remercier, car cela fait selon lui un contrepoids aux énormes publicités du secteur privé.

M. Sterescu transmettra ses remerciements et félicitations aux membres du conseil des commissaires.

M. Serge Lefebvre rappelle que les commissions scolaires Marie-Victorin et des Patriotes ont rencontré leurs partenaires pour parler des enjeux dans le monde de l'éducation le 13 octobre dernier. Il a entre autres été question de la formation professionnelle.

M. Louis-Jacques Fortier fait un parallèle entre cette rencontre et l'entente historique concernant le transport il y a maintenant trente ans dans Longueuil.

#### **10. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières rencontres du comité ÉHDAA. En plus de l'élection des 16 membres, les discussions du comité ont tourné autour de leurs recommandations dans le cadre de la *Politique d'adaptation scolaire*; bien que deux d'entre elles aient été adoptées, le comité veut comprendre pourquoi les autres ne l'ont pas été. Il a également été question du nouveau bulletin unique. Ce sera dorénavant la commission scolaire qui décidera à qui elle attribuera des ordinateurs, plutôt que ce soit les parents qui en fassent la demande, comme c'est présentement le cas. Les ordinateurs devraient être distribués de la manière suivante : 70% pour les élèves handicapés et 30% pour ceux en difficulté. Par ailleurs, le comité tentera d'orienter l'enveloppe budgétaire, qui devrait tourner autour de 215 000\$ à 230 000\$, vers des ordinateurs reconditionnés. Plusieurs représentants donnent leur avis sur la question. M. Pellerin prend note de ces avis et les transmettra au comité.

#### **11. PAROLE AUX MEMBRES**

Aucun représentant ne prend la parole.

#### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-1030-17-10**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Sorin Sterescu de lever l'assemblée. Il est 21h20.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

\_\_\_\_\_  
Monique Bastien  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif